

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, LE 25 JUIN 2024 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

| COMMISSAIRES | | COMMISSAIRES PARENTS | |
|--------------------------------------|---|---|---|
| Gordon Barnett | Z | Sarah Langlois | Z |
| Claire Beaubien | Z | Eliza McKnight | Z |
| Richard Gagnon | Z | Dan Nagle | Z |
| Richard Gosselin | A | Helene Turgeon | Z |
| Gary Holliday | Z | COMITÉ DES DIRECTEURS | |
| Joy Humenuik, vice-présidente | Z | Shawn Champigny – Secrétaire général | P |
| Shawn Jersey | Z | Kandy Mackey – Directrice générale | P |
| Mary-Ellen Kirby | Z | Sophie Leduc – Directrice générale adjointe et directrice des services financiers | Z |
| Frank MacGregor | Z | Caroline Dufresne – Directrice des ressources humaines | P |
| Jonathan Murray | Z | Eva Lettner – Directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques | Z |
| Michael Murray, président | Z | Emmanuelle Gaudet – Directrice des services complémentaires | Z |
| Tina Pezzi-Bilodeau | Z | Éric Plante – Directeur des ressources matérielles | P |

ZOOM (Z) – MEMBRES PRÉSENTS (P) – MEMBRES ABSENTS (A)

OBSERVATEURS

Holly Bailey, Consultante en communications

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h02.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien afin d'adopter l'ordre du jour du 27 juin 2024, tel que modifié, avec les **ajouts** suivants :

- 7.10 *Eastern Townships Adult General Education (ETAGE)* – Nomination au poste de direction adjointe du centre;
- 9.2.2 Évaluation de la directrice générale;
- 9.3.1.5 *Farnham Elementary School* – Visite de l'école donnée par C. Canzani et P. Bruneau ;
- 9.3.2.6 *Sutton Elementary School* – Projet de serre;
- 9.6.1 Retrait.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 MAI 2024

Résolution N° CSET 24-06-86

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 28 mai 2024

ATTENDU qu'une copie des minutes de la réunion du 28 mai 2024 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 28 mai 2024, tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Gail Klinck

Enseignante retraitée de MVHS :

Les élèves de l'école primaire n'ont pas accès à l'ensemble du programme d'études, en particulier aux sciences et à d'autres activités telles que l'orchestre, la danse et les sports. Étant donné qu'il n'y a plus que douze élèves en secondaire 1 dans le secteur ouest qui ne fréquentent pas *Massey-Vanier High School*, étant donné qu'ils ne bénéficient pas des mêmes spécialistes et de la même éducation et qu'il leur manque une partie du programme, en plus de la charge supplémentaire imposée aux enseignants du secondaire 2 pour accueillir ces élèves. Cela fait 28 ans

que je demande d'éliminer l'offre de secondaire 1 au niveau primaire. Le Conseil va-t-il enfin abolir le secondaire 1 à l'école primaire ?

M. Murray

Président de la CSET :

Merci pour cette question très cultivée. C'est l'évolution de la pratique au fil des ans. Aujourd'hui, nous n'avons plus qu'une seule école qui propose le secondaire 1. Nous nous sommes penchés sur la question il y a deux ans et avons décidé de maintenir le choix des parents dans les écoles qui proposaient déjà le secondaire 1. Lorsque certaines écoles n'ont plus été en mesure de proposer cette classe, nous avons décidé de ne pas autoriser les écoles à proposer à nouveau le secondaire 1. Tous vos arguments sont convaincants. Nous avons mis en place une politique et nous la maintiendrons pour le moment.

Gail Klinck

Enseignante retraitée de MVHS :

Dans quelle mesure la commission scolaire donne-t-elle un véritable choix aux parents si elle ne nomme pas tous les inconvénients, comme les enfants qui ne bénéficient pas de l'ensemble du programme scolaire?

M. Murray

Président de la CSET :

Nous n'en débattons pas ici, cela a été discuté et nous maintiendrons la politique pour le moment. L'approche est adaptable et tient compte des niveaux de maturité et nous continuerons à défendre le choix des parents pour le moment.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le Président, M. Murray, a invité les commissaires suivants à présenter le prix d'excellence du 27 juin 2024 :

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et les cadres supérieurs de la Commission scolaire Eastern Townships aimeraient signaler ce qui suit :

Faire une ligne d'abeille vers *Knowlton Academy*



vus. Le cycle 3 a recréé des photos d'archives de *Cowansville High School* et a présenté la pléthore de récompenses sportives remportées par l'école au fil des ans. Des diaporamas et des photos ont également été exposés sur les productions théâtrales, les sports, les activités, le personnel et les anciens élèves de *Heroes*.

Des représentants de différents partenaires communautaires étaient également présents pour partager des souvenirs et fournir des informations sur les événements et les opportunités actuelles. Les élèves de l'équipe d'animation de l'école *Heroes' Memorial* étaient présents pour offrir de la limonade et des biscuits aux visiteurs. Cet événement festif et joyeux a permis de célébrer *Heroes' Memorial Elementary School* et la communauté qu'elle dessert depuis 100 ans. Félicitations et regardons vers l'avenir avec optimisme!

Journée de jeux 2024



Commissaire F. MacGregor : Le vendredi 14 juin 2024, les élèves de 9 écoles primaires de la CSET se sont rassemblés à *Alexander Galt Regional High School (GALT)* pour une journée de sport et d'amusement. Les 200 élèves des écoles *Ayer's Cliff Elementary*, *Cookshire Elementary*, *Lennoxville Elementary*, *North Hatley Elementary*, *Pope Memorial Elementary*, *Princess Elizabeth Elementary*, *Sawyerville Elementary*, *Sherbrooke Elementary* et *Sunnyside Elementary* ont été répartis dans 14 équipes différentes. Ils ont participé à quatre sports tout au long de la journée : le football, le Quattro, le Terra Gold et le Kickball, dans le but de rencontrer leurs futurs camarades de classe avant de débiter à GALT l'année prochaine.

Un grand merci au Clinton Munkittrick Memorial Fund pour les T-shirts et le barbecue. Nous remercions également les élèves de la concentration sportive d'*Alexander Galt* qui ont aidé à organiser cette journée.

Bonne chance à tous les élèves qui ont obtenu leur diplôme cette année et qui entreront au secondaire à l'automne. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir !



6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a eu aucune affaire nouvelle découlant de la dernière réunion.

7. AFFAIRES NOUVELLES

Le secrétaire général, S. Champigny a présenté les résolutions suivantes :

7.1 Résolution N° CSET 24-06-87

Adhésion à l'Union réciproque d'assurance scolaire du Québec (URASQ)

ATTENDU les hausses importantes des primes des assureurs privés pour les protections d'assurance responsabilité civile depuis les cinq (5) dernières années;

ATTENDU les conclusions de l'étude actuarielle de faisabilité d'un regroupement de soixante-deux (62) centres de services scolaires et commissions scolaires démontrant la faisabilité et la viabilité d'une assurance autogérée sous la forme d'une union réciproque (ci-après : « l'union ») prévue à la *Loi sur les assureurs* (RLRQ., c. A-32.1);

ATTENDU que les analyses actuarielles démontrent que la viabilité de l'union repose sur un engagement des membres pour une première période de cinq (5) ans;

ATTENDU que la participation à l'union réciproque constitue un niveau de protection équivalent et parfois supérieur à celle du marché privé;

ATTENDU que les primes à prévoir sur les cinq (5) ans seront équivalentes ou moindres en estimant les augmentations à prévoir des assureurs privés et que l'union aura ainsi accumulé un Fonds de réserve important pour sa pérennité;

ATTENDU que chaque membre à l'union doit désigner un représentant parmi les cadres et hors-cadres de son organisation pour le représenter;

ATTENDU le projet de convention déposé soumis avec les présentes :

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday **D'ADHÉRER** à l'union réciproque pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2028 au montant de 101 335.38 \$ pour l'année 2024-2025;

D'AUTORISER la direction générale à signer la convention des membres pour et au nom du centre de services scolaire/de la commission scolaire et de prendre toutes mesures ou actions nécessaires à y donner plein effet;

DE DÉSIGNER S. Champigny, secrétaire général à titre de représentant du centre de services scolaire/de la commission scolaire pour le dossier d'assurances et qu'en l'absence du secrétaire général, la directrice générale peut également représenter la commission scolaire.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Résolution N° CSET 24-06-88

Renouvellement d'assurances 2024-2025 – Assurance dommages

ATTENDU que les articles 178 et 270 de la Loi sur l'instruction publique stipule qu'une commission scolaire doit souscrire à une assurance responsabilité civile, à une assurance professionnelle et à une assurance des biens (équipements et véhicules);

ATTENDU que le régime d'assurance actuel de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) arrive à échéance le 30 juin 2024;

ATTENDU que le Conseil des commissaires a accepté d'adhérer à l'*Union réciproque d'assurance scolaire du Québec (URASQ)* par résolution (ETSB-23-03-56) en mars 2023 pour l'assurance responsabilité;

ATTENDU que depuis 2012-2013, le Conseil des commissaires a autorisé la participation de la CSET au *Regroupement des commissions scolaires et des centres de services scolaires de la Montérégie-Estrie, Est-du-Québec et Mille-Îles-Laval en matières d'assurances* (ci-après « le Regroupement »);

ATTENDU que le Regroupement a lancé un appel d'Offres pour une assurance couvrant la criminalité, l'équipement et les véhicules;

ATTENDU que la publication de l'appel d'offres public sur les systèmes électroniques d'appels d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec, du 18 avril au 31 mai 2024;

ATTENDU que les offres ont été ouvertes le vendredi 31 mai à 11h;

ATTENDU que les deux soumissions reçues ont été analysées par M. Olivier Turcot de la firme *Gestion Turcot & Associés inc.*;

ATTENDU que dans le rapport d'analyse, ledit cabinet conclut que les deux offres présentées par AON/AVIVA et BENEVA sont conformes pour les sections 3.1 à 3.7 (lots 1 à 7);

ATTENDU que les fournisseurs pourraient, conformément au cahier des charges de l'appel d'offres, soumissionner pour tout ou partie des sections à assurer;

ATTENDU que pour les sections 3.1 à 3.7 du cahier des charges, BENEVA est le soumissionnaire le plus bas en conformité pour les 38 membres du groupe;

ATTENDU que pour la partie assurance contre les crimes (3.8 de l'offre – lot 8), aucun des soumissionnaires, AON/AVIVA et BENEVA, n'a pu offrir la composante protection de l'ingénierie sociale;

ATTENDU que tel que prévu dans l'appel d'offres et à la demande du conseiller en assurances Olivier Turcot, AON a réussi à trouver, suite à l'appel d'offres, une couverture complète d'assurance contre le crime (volet 3.8) incluant le volet ingénierie sociale auprès d'un autre assureur (*Travelers*);

ATTENDU que l'article 42.0.2 du Règlement sur certains contrats de service des organismes publics prévoit qu'une option de renouvellement peut être modifiée au moment du renouvellement si le devis d'appel d'offres prévoit les modalités de détermination de la prime (en prévision des années 2 et 3);

ATTENDU que les recommandations d'Olivier Turcot de Gestion Turcot & Associés inc. (GT&A) après analyse des deux soumissions;

IL EST RÉSOLU PAR la commissaire H. Turgeon:

- d'accepter l'offre de BENEVA de renouveler la police d'assurance des biens pour l'année scolaire 2024-2025, au montant estimé de 945 164 \$ (avant taxes) pour les 38 membres du groupe et de 31 149 \$ (avant taxes) pour la CSET, pour les sections 3.1 à 3.7 de l'appel d'offres;
- d'autoriser la négociation et la conclusion éventuelle avec BENEVA des conditions de renouvellement des sections 3.1 à 3.7 pour les années optionnelles 2025-2026 et 2026-2027. Chaque Centre de services scolaires et commission scolaire (CSS/CS) doit, s'il ne l'a pas déjà fait lors de son adhésion à l'appel d'offres de groupe, également ratifier le tout selon sa délégation d'autorité en vigueur et en transmettre une copie au secrétaire général du Centre de services scolaires de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS). Chaque année, les trois représentants du groupe fusionné peuvent décider de retourner à l'appel d'offres si la négociation des conditions et des primes n'est pas satisfaisante pour les membres de leur sous-groupe;
- d'autoriser les trente-huit (38) CSS/CS à effectuer une mise à jour avant le 1^{er} juillet et à tout moment par la suite de l'inventaire de leurs biens à assurer auprès des deux assureurs;
- d'autoriser les trente-huit (38) CSS/CS à accepter l'offre de AON/AVIVA, BENEVA ou aucune de ces deux offres pour le renouvellement de la police d'assurance contre le crime (section 3.8) pour l'année scolaire 2024-2025 et les deux (2) années subséquentes;
- d'autoriser BENEVA et AON/AVIVA à adapter leurs primes en fonction des différentes mises à jour des biens à assurer produites par les trente-huit (38) CSS/CS pendant toute la durée du contrat, dans le respect des limites minimales et des franchises prévues dans l'appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Résolution N° CSET 24-06-89
Frais d'adhésion à l'ACSAQ

ATTENDU que les commissions scolaires membres reçoivent une augmentation annuelle du ministère de l'Éducation (MEQ);

ATTENDU que l'assemblée générale annuelle de l'ACSAQ a choisi en 2022 d'augmenter annuellement les cotisations des membres au même taux d'indexation que le MEQ pour les commissions scolaires;

ATTENDU que cette année, l'augmentation est de 4 %;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor que le Conseil des commissaires approuve la cotisation de 11,75 \$ par élève pour un total de 54 743,25 \$ pour l'exercice financier 2024-2025 de l'ACSAQ qui débute le 1^{er} juillet 2024; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Conseil des commissaires autorise le versement des cotisations de l'ACSAQ 2024-2025 aux dates suivantes :

- 75 % des frais payables au 1^{er} juillet 2024;
- 25 % des frais payables au 1^{er} février 2025.

Adoptée à l'unanimité

La directrice des services financiers, S. Leduc a présenté les résolutions suivantes :

7.4 Résolution N° CSET 24-06-90
Plan d'organisation annuel pour la gestion des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion des contrats

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est responsable de l'acquisition, de la manière la plus transparente, efficace et efficiente possible, des biens et services nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

ATTENDU que la CSET s'engage à appliquer les meilleures pratiques en conformité avec sa politique d'achat interne et avec les lois et politiques gouvernementales applicables au processus de gestion des contrats pour les organismes publics;

ATTENDU que le 14 juin 2016, le Conseil du trésor a adopté la Directive Concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (ci-après « la Directive »);

ATTENDU que la Directive est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2016 et a été adoptée en vertu de l'article 26 de la Loi sur les contrats des organismes publics (CQLR, c. C-65.1);

ATTENDU que conformément à la Directive, la CSET est tenue d'adopter un cadre organisationnel pour gérer les risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion des contrats (ci-après, le « Cadre organisationnel »);

ATTENDU que la CSET doit mettre en œuvre un plan de gestion des risques de corruption et de collusion pour les marchés publics. Le plan doit inclure le contexte organisationnel, l'évaluation de la situation actuelle, la situation souhaitée, l'établissement d'un plan de mesures d'atténuation des risques, un suivi et une révision des mesures mises en œuvre;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'adopter le plan d'action annuel; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale et/ou la directrice des finances soit (soient) autorisée(s) de signer toute documentation connexe.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Résolution N° CSET 24-06-91

Rapport d'évaluation du Plan de gestion des risques de relatif aux risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion des contrats

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est responsable de l'acquisition, de la manière la plus transparente, efficace et efficiente possible avec la politique d'achat de la CSET et les exigences du gouvernement (lois, politiques, règlements, etc.), les biens et services nécessaires afin d'accomplir sa mission;

ATTENDU que le 14 juin 2016, le Conseil du trésor a adopté la Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (ci-après « la Directive »);

ATTENDU que la Directive est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2016 et a été adoptée en vertu de l'article 26 de la loi sur les contrats des organismes publics (CQLR, c. C-65.1);

ATTENDU que conformément à la Directive, la CSET est requise d'adopter un cadre organisationnel de gestion de risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion de contrats (ci-après le « cadre organisationnel »);

ATTENDU que la CSET doit implanter un plan triennal de gestion des risques de corruption et de collusion pour les marchés publics. Le plan comprend le contexte organisationnel, l'analyse de la situation actuelle, la situation désirée établissant un plan de mesures d'atténuation des risques et un suivi des mesures mises en place;

ATTENDU que la CSET a évalué le plan d'action triennal, a examiné les mesures mises en œuvre et a présenté ses résultats au comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que le rapport d'évaluation du Plan de gestion des risques relatif aux risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion des contrats soit reçu tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

7.6 Résolution N° CSET 24-06-92

Contrats avec des organismes publics – Reddition annuelle des comptes

ATTENDU que le 7 décembre 2012, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 1 – *Loi sur l'intégrité dans les marchés publics*;

ATTENDU que conformément à cette loi, le Conseil du Trésor a décrété que la Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics (ci-après « la Directive »), qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2013 et s'applique particulièrement aux commissions scolaires;

ATTENDU que la Directive décrit tous les cas de reddition de comptes et normalise le contenu et le type de renseignements à transmettre au Secrétariat du Conseil du Trésor;

ATTENDU que les exigences prévues dans la présente directive proviennent de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), qui vise à promouvoir la reddition de comptes fondée sur la responsabilisation des dirigeants des organismes publics et sur l'utilisation appropriée des fonds publics;

ATTENDU que selon les exigences énoncées dans la Directive, la commission scolaire est tenue de rendre compte de ses activités contractuelles pendant la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024;

ATTENDU que la Directive stipule que le premier dirigeant de l'organisme public doit attester, sur une base annuelle, de la fiabilité des données et des contrôles liés aux contrats en utilisant le formulaire présenté à la réunion du Comité consultatif de vérification le 18 juin 2024;

ATTENDU qu'à la Commission scolaire Eastern Townships, les fonctions du dirigeant de l'organisme public pour lequel un compte doit être rendu incombent au Conseil des commissaires;

ATTENDU que le Conseil des commissaires doit rendre des comptes pour les autorisations qu'il a données durant la période du 1^{er} avril au 31 mars 2024;

ATTENDU que toutes les activités contractuelles ont été exécutées par les administrateurs des commissions scolaires concernés et le respect du LCOP au mieux de leur jugement et de leurs capacités au sein des ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire J. Murray, appuyé par la commissaire J. Humenuik que la Commission scolaire Eastern Townships : **ADOpte** la déclaration du dirigeant de l'organisme public attestant de la fiabilité des données et des contrôles de gestion annexés à la présente résolution, conformément au gabarit proposé par le Secrétariat du Conseil du Trésor :

1. « Cette déclaration est faite par le dirigeant de l'organisme public dans un contexte où toutes les activités contractuelles ont été effectuées par les administrateurs appropriés en respectant le LCOP au mieux de leur jugement et de leurs capacités et dans les limites des ressources disponibles ».
2. **AUTORISE** le président de la commission scolaire de signer la déclaration du dirigeant de l'organisme public (annexe 3) et tout autre document requis pour respecter les exigences de reddition de comptes prévues par la Directive;
3. **TRANSMETTRE** tous les documents requis au Secrétariat du Conseil du Trésor afin de respecter l'obligation de rendre compte prévue dans la Directive au plus tard le 30 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité

La commissaire J. Humenuik a présenté les résolutions suivantes :

7.7 Résolution N° CSET 24-06-93

Approbation des budgets des écoles et des centres 2024-2025

ATTENDU que l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique stipule que chaque commission scolaire est responsable de l'approbation des budgets de ses écoles, de ses centres de formation professionnelle et de ses centres d'éducation des adultes;

ATTENDU qu'il est nécessaire de ratifier les budgets;

ATTENDU les conseils d'établissement de toutes les écoles et de tous les centres ont adopté le budget de leur école/centre pour 2024-2025;

ATTENDU que les budgets des écoles/centres pour 2024-2025 ont été présentés et analysés lors de la réunion du comité consultatif de vérification du 18 juin 2024;

ATTENDU que le comité de vérification recommande la ratification des budgets des écoles/centres pour 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau que le Conseil des commissaires ratifie le budget de chaque école/centre pour 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité

7.8 Résolution N° CSET 24-06-94

Adoption du budget de la Commission scolaire Eastern Townships – 2024-2025

ATTENDU que conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3), la Commission scolaire Eastern Townships doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU que ce budget prévoit un budget équilibré;

ATTENDU le produit de la taxe scolaire d'un montant de 5 165 837 \$ a été déterminé en tenant compte des éléments suivants :

- une évaluation uniformisée ajustée des biens immobiliers imposables de 25 000 \$ ou moins d'un montant de 14 471 097 \$;
- un nombre de 16 636 propriétés imposables de plus de 25 000 \$, et :
- le taux d'évaluation de 0,09152 par 100 \$ fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2024-2025.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des dépenses de 133 367 660 \$ et des dépenses de 133 367 660 \$ soient approuvés et transmis au ministre de l'Éducation.

Adoptée à l'unanimité

7.9 Résolution N° CSET 24-06-95**Taux d'intérêt sur les taxes en souffrance et autres débiteurs en souffrance**

ATTENDU que l'article 316 de la *Loi sur l'instruction publique* exige que les commissions scolaires établissent un taux d'intérêt sur les taxes scolaires en souffrance;

ATTENDU que les commissions scolaires doivent également établir le taux d'intérêt pour les autres comptes débiteurs en souffrance;

ATTENDU que le taux d'intérêt annuel sera clairement indiqué sur les factures de taxes ainsi que les autres factures;

ATTENDU que, conformément à l'article 42 de la *Loi établissant un taux unique de taxe scolaire* adoptée en avril 2019, le ministre doit mentionner le taux d'intérêt applicable dans la *Gazette Officielle*;

ATTENDU que le taux d'intérêt 2024-2025 de 10 % a été publié dans la *Gazette Officielle* le 15 juin 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que la Commission scolaire Eastern Townships adopte les taux prescrits pour les comptes de taxes en souffrance ainsi que les autres comptes débiteurs en souffrance conformément aux taux publiés annuellement dans la *Gazette Officielle*.

Adoptée à l'unanimité

7.10 Résolution N° CSET 24-06-96**Eastern Townships Adult General Education (ETAGE) – Nomination au poste de direction adjointe du centre (temporaire 1 an)**

ATTENDU que le poste de direction adjointe au Centre d'*Eastern Townships Adult General Education (ETAGE)* est devenu vacant avec le départ de M. Martin Vigneux;

ATTENDU que le poste de direction adjointe d'ETAGE est un poste temporaire d'une durée d'un (1) an;

ATTENDU que le processus de sélection a été mené conformément aux procédures établies par la Commission scolaire Eastern Townships;

ATTENDU que le candidat sélectionné possède les qualifications et l'expérience qui répondent aux critères désignés par la direction générale;

ATTENDU que la direction générale recommande à l'unanimité cette personne au Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett que le Conseil des commissaires nomme M. Stephen Walker au poste de direction adjointe de *Eastern Townships Adult General Education (ETAGE)* à compter du 1^{er} juillet 2024.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale, K. Mackey a signalé ce qui suit :

Alors que nous tenons notre dernière réunion du Conseil pour l'année scolaire, je vous invite à réfléchir aux étapes et aux réalisations importantes que nous avons accomplies ensemble. En voici quelques-unes :

Cette année a commencé par l'adoption de notre Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027, qui nous guide pour nous concentrer sur des actions spécifiques pour chacune de nos quatre orientations : le bilinguisme, la vulnérabilité des enfants d'âge préscolaire, la valorisation des transitions et des parcours alternatifs et le bien-être. Ce plan oriente nos réflexions et nos actions, en veillant à ce que nous répondions aux besoins et aux objectifs de notre organisation.

Le comité consultatif central des élèves s'est montré actif, apportant des points de vue précieux sur des sujets pertinents tels que le bilinguisme, l'utilisation des téléphones portables en classe et l'environnement. Leurs points de vue ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de nos initiatives et de nos approches.

En cette année de négociation, nous sommes heureux d'annoncer que toutes les conventions collectives provinciales ont été signées. Bien que les élèves aient manqué des jours d'école, le « plan de rattrapage » a fourni un soutien indispensable sous la direction d'un personnel dévoué de la CSET, garantissant que nos élèves avaient la possibilité de rattraper leur retard de manière efficace.

Nous nous sommes adaptés à la mise en place d'un protecteur régional des élèves. Dans l'esprit de la loi, ce processus vise à renforcer notre capacité à répondre aux préoccupations des étudiants et à améliorer leur expérience éducative.

Cette année, nous avons dû faire face à de nombreuses distractions politiques. J'apprécie le leadership de notre Conseil dans la gestion de ces défis, ce qui nous permet de nous concentrer sur notre mission principale : fournir un environnement d'apprentissage à nos communautés qui favorise le développement académique et personnel, menant à l'obtention d'un diplôme ou d'une certification et à des opportunités d'épanouissement et de réussite..

L'éclipse solaire du 8 avril a été l'une des expériences les plus fascinantes de cette année. Il était réconfortant de voir certains profiter de cet événement rare avec leur famille, tandis que d'autres partageaient ce moment avec leur famille de la CSET.

Les secteurs de nos centres pour adultes ont prospéré cette année, offrant des programmes nouveaux et existants qui offrent de précieuses possibilités à notre clientèle anglophone. Des programmes tels que la menuiserie, la ferblanterie, la reconnaissance des compétences acquises (RAC) et la francisation ont connu un grand succès. Nous sommes également enthousiastes à l'idée du prochain programme de plomberie et de chauffage. Ces initiatives témoignent de notre engagement à élargir les possibilités et à répondre aux divers besoins de notre communauté.

Le plus beau moment de l'année scolaire 2023-2024 a été d'assister à la reprise d'une vraie vie d'école et de centre après les années de pandémie que nous avons vécues. Les élèves se sont pleinement engagés dans des activités authentiques, des voyages, des programmes extrascolaires, des opportunités d'enrichissement et des interventions ciblées. Cela s'est traduit par les récentes remises de diplômes et célébrations dans nos écoles et nos centres. Félicitations à TOUS nos élèves pour leur persévérance, leurs efforts et leurs réalisations.

Je ne saurais exprimer assez de gratitude envers les membres de notre personnel qui ont donné la priorité à nos élèves jour après jour qu'il s'agisse des chauffeurs d'autobus qui les accueillaient avec le sourire chaque matin, des secrétaires qui étaient toujours là pour répondre aux besoins d'un élève, des concierges qui veillaient avec diligence à la propreté et à la sécurité de nos bâtiments, ou des paraprofessionnels qui travaillaient sans cesse auprès de nos élèves les plus vulnérables, aux enseignants qui ont inspiré les jeunes (et moins jeunes) esprits à s'enflammer et à être curieux chaque jour, aux professionnels qui nous ont fait profiter de leur perspicacité et de leur expertise pour mieux comprendre nos élèves, aux administrateurs qui ont dirigé avec dévouement et passion, et au personnel du bureau administratif qui a travaillé avec diligence dans les coulisses pour veiller à ce que toutes les opérations essentielles dans nos écoles et nos centres se déroulent sans faille et de manière efficace. Notre communauté scolaire a prospéré grâce à l'effort collectif et à l'engagement de chacun d'entre eux.

Je tiens également à remercier chaleureusement les parents qui nous ont confié ce qu'ils ont de plus précieux – leurs enfants. Ensemble, nous nous efforçons de créer un environnement stimulant et favorable où chaque enfant peut s'épanouir et réussir.

Nous souhaitons à nos diplômés de la CSET le meilleur et les encourageons à continuer à apprendre tout au long de leur vie. Le voyage de la croissance et de la découverte ne s'arrête pas là, et nous sommes convaincus qu'ils accompliront de grandes choses.

En attendant l'été, je souhaite à tous des vacances en toute sécurité, en famille, pleines de rires et de soleil. C'est une richesse de travailler avec vous tous et je vous remercie pour votre dévouement et votre travail acharné tout au long de l'année écoulée. Je me réjouis de vous retrouver en août.

Votre directrice générale,
Kandy Mackey

8.2 Rapport du président

Le président du conseil des commissaires, M. Murray a signalé ce qui suit :

C'est avec un brin de nostalgie que je rédige ce commentaire sur la fin d'une autre année scolaire. Nos élèves fêtent le début de leurs vacances d'été, le personnel nettoie les salles de classe et rassemble les effets personnels pour les ramener à la maison, et notre équipe de gestion des installations est en pleine saison d'amélioration et de modernisation de nos bâtiments et terrains. Dans à peine 8 semaines, le cycle recommencera : de nouveaux visages dans les salles de classe et les bureaux, de nouvelles initiatives et de nouveaux projets d'amélioration et une élection imminente pour les commissaires qui aura lieu le 3 novembre 2024.

Avec le soleil et l'humidité qui règnent au cœur de l'été, le mois de novembre semble encore loin, mais il sera là avant que nous ne réalisons que l'été est terminé. Je tiens à souligner que ces élections sont extrêmement importantes, non seulement pour les commissaires, mais aussi pour tout le monde. Les commissions scolaires anglophones sont le dernier niveau de gouvernance locale auquel répond la communauté anglophone du Québec. Nous avons combattu avec succès les tentatives des gouvernements successifs de nous abolir, sous les ministres de l'éducation successifs de l'ancien gouvernement libéral avant l'arrivée de la CAQ et devant les tribunaux depuis. Nous avons obtenu à plusieurs reprises des jugements confirmant nos droits en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, également connue sous le nom de Constitution canadienne. En collaboration avec huit autres commissions scolaires anglophones, nous continuons à fonctionner avec les droits de gestion et de contrôle de notre système éducatif. Les commissaires répondent aux besoins des communautés locales. Ils sont accessibles aux parents et aux citoyens non parents. Nous supervisons un budget que nous avons adopté il y a quelques instants et qui s'élève à 133 millions de dollars, ce qui, j'en suis convaincu, fait de nous le plus grand employeur anglophone des Cantons de l'Est. Nous nous occupons de vos enfants du matin au soir, en les nourrissant et en les soutenant de bien des façons, bien au-delà des éléments essentiels de l'éducation de base. Les prochaines élections sont l'occasion pour notre communauté de choisir les personnes qui définiront les politiques et superviseront les opérations au cours des quatre prochaines années.

Comme vous pouvez l'imaginer, le gouvernement ne nous aide guère. Nos listes électorales doivent être mises à jour et corrigées, mais nous devons vous demander, en tant qu'individus, de veiller à ce que vos noms figurent sur les listes électorales. Nous espérons que si vous êtes intéressé(e), vous vous présenterez aux élections. Tous ceux qui l'ont fait déclarent qu'il s'agit d'une expérience gratifiante et enrichissante, dont les bénéfices en termes d'épanouissement personnel et de satisfaction sont bien supérieurs à ce qu'elle coûte en temps et en efforts. J'espère que si vous choisissez de ne pas vous présenter aux élections, vous viendrez au moins voter et que vous encouragerez vos familles, vos amis et vos voisins à faire de même. La démocratie ne demande qu'un petit effort. Si vous êtes curieux, n'hésitez pas à appeler la commission scolaire ou à visiter notre site web pour obtenir des informations. Des informations seront communiquées tout au long de l'été et de l'automne.

Je me suis personnellement engagé à me représenter. Il y a tant de façons de contribuer à l'amélioration de notre performance. L'un des rôles les plus importants des commissaires est de choisir ou d'approuver la nomination de notre équipe de direction. Nous disposons d'un groupe exceptionnel d'administrateurs principaux, dont plusieurs ont été recrutés récemment et d'autres sont des vétérans, qui, j'en suis certain, nous permettront d'aller plus loin et de nous améliorer dans les années à venir.

Sur ce, je vous souhaite un été reposant et je me réjouis de vous retrouver à la fin du mois d'août. Je vous souhaite beaucoup de plaisir !

9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, commissaire M. Murray a mentionné que les les sujets qui ont été discutés à la réunion du comité exécutif seront également abordés à la réunion du Conseil de ce soir.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, commissaire G. Barnett a invité la directrice générale K. Mackey de présenter la résolution suivante :

9.2.1 Résolution N° CSET 24-06-97

Délégation de pouvoirs à la direction générale, nominations des administrateurs

ATTENDU que tous les postes de gestion ne seront pas attribués au 25 juin 2024;

ATTENDU que la dernière réunion du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2024-2025 aura lieu le 25 juin 2024;

ATTENDU que certains postes administratifs devront être attribués avant la prochaine réunion du Conseil des commissaires qui aura lieu le 12 novembre 2024, suivant la période des élections;

ATTENDU que la nomination des administrateurs est habituellement effectuée par le Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de déléguer le pouvoir de nomination des administrateurs à la direction générale conformément à la structure administrative pour l'année 2024-2025 afin de faciliter le début de la préparation de l'année scolaire 2024-2025 entre le 26 juin 2024 jusqu'au 12 novembre 2024.

Adoptée à l'unanimité

9.2.2 Évaluation de la directrice générale

Le président, M. Murray, a confirmé que l'évaluation de la directrice générale, K. Mackey, était positive et qu'elle répondait aux attentes requises pour l'année scolaire 2023-2024. Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray, a indiqué que l'évaluation annuelle de la directrice générale avait eu lieu oralement lors d'une réunion privée (à huis clos). L'équipe d'évaluation désignée à l'automne 2023/24 a le plaisir d'informer le Conseil qu'elle a accompli son mandat. Nous félicitons la directrice générale Kandy Mackey pour son leadership inspirant, son travail d'équipe efficace et l'amélioration de l'efficacité administrative et pédagogique de l'organisation. La commission scolaire se concentre de manière plus significative sur nos objectifs centraux, basés sur nos quatre piliers et les priorités de notre plan d'engagement vers la réussite. Les progrès sont évidents dans de nombreuses parties de la commission scolaire et il y a un sentiment d'accélération du changement en ce qui concerne la promotion du bilinguisme et la prise en charge des élèves ayant des besoins particuliers. Nous espérons que les améliorations se poursuivront, car les changements récents ont eu le temps de se mettre en place.

Le président du Comité de gouvernance et d'éthique, commissaire G. Barnett a mentionné les sujets discutés à la réunion du 4 juin 2024 :

- Compte rendu de la conférence printanière;
- Mise à jour du développement professionnel de la gouvernance;
- Dates des réunions des comités consultatifs 2024-2025;

- Comité ad hoc pour les nouveaux commissaires et les parents-commissaires;
- Délégation de pouvoirs à la DG pour les nominations administratives;
- Le cumul des fonctions d'un conseiller et d'un commissaire.

La date de la prochaine réunion du comité de gouvernance et d'éthique est prévue pour le 20 août 2024.

9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du Comité consultatif de vérification, commissaire J. Humenuik a mentionné les sujets discutés à la réunion du 11 juin et à la réunion du 18 juin 2024 :

- *Farnham Elementary School* – visite guidée offerte aux commissaire par C. Canzani et P. Bruneau;
- Résolutions (mentionnées dans ce procès-verbal);
- Appel d'offres avec possibilité de prolongation d'un an;
- Projets 2024-2025 discutés;
- Campagne promotionnelle de l'école;
- Plan budgétaire 2024-2025;
- Plan d'évaluation de la CSET 2023-2024;
- Plan de gestion des risques de la CSET 2025-2025;
- Contrats avec des organismes publics – Reddition annuelle des comptes 2023-2024;
- Taux d'intérêt sur les taxes en souffrance et autres débiteurs en souffrance;
- Paramètres budgétaires 2024-2025;
- Budget des écoles et des centres;
- Suivi budgétaire 2023-2024.

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik a présenté les résolutions suivantes :

9.3.1 Finances :

9.3.1.1 Résolution N° CSET 24-06-98

Signataires autorisés pour les écoles et les centres

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a nommé la Banque Nationale pour fournir des services bancaires;

ATTENDU que l'offre acceptée reçue de la Banque Nationale comprend également les services bancaires pour les écoles et les centres de la CSET;

ATTENDU que la Banque Nationale exige les noms des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom des écoles et des centres de la CSET;

ATTENDU qu'avec de nouveaux administrateurs et secrétaires, les noms des représentants de *Alexander Galt Regional High School*, *Massey-Vanier High School* et *CBM Voc. Ed.*;

ATTENDU que seules les personnes énumérées ci-dessous sont autorisées à signer pour leur école respective à compter du 12 août 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau que les personnes suivantes soient autorisées à signer les documents bancaires au nom de leurs écoles respectives :

Alexander Galt Regional High School : Peggy McCourt
Kohl Kelso

Massey-Vanier High School : Diane Sherrer-Vokey
Mathieu Viens
Mélissa Dingman

CBM Voc. Ed. : Liette Béchard
Jeremy Frizzle
Erika Bazin

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.2 Résolution N° CSET 24-06-99

Sawyerville Elementary School – Signataires autorisés

ATTENDU que la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François exige les noms des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom de la CSET pour *Sawyerville Elementary School*;

ATTENDU que de nouvelles affectations ont changé les représentants autorisés à signer dans cette école;

ATTENDU que seules les personnes énumérées ci-dessous sont autorisées à signer à compter du 1^{er} juillet 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby que les personnes suivantes soient autorisées à signer les documents bancaires au nom de l'école :

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que les autorisations antérieures sont rendues nulles et non avenues par la présente résolution.

Sawyerville Elementary School : Norma Humphrey
Cathy Dolloff
Scott Lowd

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.3 Résolution N° CSET 24-06-100

Richmond Regional High School – Signataires autorisés

ATTENDU que la Caisse Desjardins du Val-Saint-François exige les noms des représentants à signer les documents bancaires au nom de la CSET pour *Richmond Regional High School*;

ATTENDU que de nouvelles affectations ont changé les représentants autorisés à signer dans cette école;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau qu'à compter du 1^{er} juillet 2024, seules les personnes énumérées ci-dessous soient autorisées à signer, au nom de la Commission scolaire Eastern Townships, tous les documents bancaires requis par la Caisse Desjardins du Val-Saint-François :

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que la résolution précédente nommant les signataires autorisés soit déclarée nulle et non avenue.

Richmond Regional High School : Steve Element
Craig Evans

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.4 Résolution N° CSET 24-06-101
Knowlton Academy – Signataires autorisés

ATTENDU que la Banque de Montréal exige les noms des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom de la CSET pour *Knowlton Academy*;

ATTENDU que de nouvelles affectations ont changé les représentants autorisés à signer dans cette école;

ATTENDU que seules les personnes énumérées ci-dessous sont autorisées à signer à compter du 2 août 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que les personnes suivantes soient autorisées à signer les documents bancaires au nom de l'école :

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que les autorisations antérieures sont rendues nulles et non avenues par la présente résolution.

Knowlton Academy : Peter McKelvie
Anne-Marie Cyr

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.5 *Farnham Elementary School – Visite de l'école*

La directrice de l'école, C. Canzani, et le surintendant, P. Bruneau, ont fait une visite guidée afin de présenter la nouvelle installation de l'école. L'église a été convertie en gymnase. Une cérémonie d'ouverture officielle a été recommandée.

9.3.2 Ressources matérielles :

9.3.2.1 Résolution N° CSET 24-06-102

Farnham Elementary School – Rénovation des fondations et rénovation du drainage du périmètre et de l'isolation

ATTENDU que le *ministère de l'Éducation (MEQ)* a approuvé un budget de 1 673 374 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme MDB – Maintien des bâtiments 2020-21 Mesure : 50621;

ATTENDU qu'une compagnie connue aujourd'hui sous le nom de *Construction GCP Inc.* s'est vu accorder un contrat au montant de 4 567 313 \$ incluant les honoraires professionnels et les taxes, pour le projet mentionné ci-haut;

ATTENDU qu'au cours du projet, des modifications ont dû être apportées pour effectuer des travaux supplémentaires, étant donné qu'il s'agit d'un bâtiment datant de 1850 qui doit être mis aux normes avec un système d'égouts défectueux de la part de la ville;

ATTENDU que le montant de 907 114 \$ (19.86 %) est nécessaire pour couvrir toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), afin de terminer le projet;

ATTENDU que le montant total du contrat, incluant toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), s'élève à 5 474 ,427 \$;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme MDB - Maintien des bâtiments depuis plusieurs années;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les modifications demandées et/ou les travaux supplémentaires soient réalisés afin de terminer le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer toute documentation connexe.

Adoptée à l'unanimité

La commissaire T. Pezzi-Bilodeau a demandé de nombreuses photos de la nouvelle construction pour les diffuser sur les médias sociaux.

Le directeur des ressources matérielles, É Plante a mentionné l'école a déjà ajouté les photos sur leur site Web.

9.3.2.2 Résolution N° CSET 24-06-103**Parkview Elementary School – Démolition des plafonds des corridors – Phase 2**

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 1 067 386 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme RDE - Résorption du déficit d'entretien 2022-2023
Mesure : 50622;

ATTENDU que conformément à la résolution ETSB 23-10-20 pour un montant de 460 868 \$, la première phase du projet mentionné ci-haut a été complétée;

ATTENDU que la première phase du projet a consisté à rénover les bureaux de l'administration et à rendre l'entrée principale plus sécurisée;

ATTENDU qu'avec l'achèvement de la première phase, il reste 504 123 \$ dans le budget pour la deuxième phase;

ATTENDU qu'au cours de la deuxième phase, les plafonds suspendus des couloirs seront enlevés, ainsi que le plâtre sur treillis métallique contenant de l'amiante;

ATTENDU que ces travaux permettront de préparer la surface pour l'installation des conduits de ventilation qui aura lieu à l'automne 2024;

ATTENDU qu'en raison des contraintes liées au délai de réalisation du projet mentionné ci-haut, la présente résolution doit être présentée sur une base budgétaire d'un montant de 563 263 \$;

ATTENDU que le contrat sera accordé dès que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU que le contrat sera accordé dans le respect de l'autorisation du MEQ pour ce projet (contrat, honoraires professionnels et taxes inclus) et de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règles, etc.);

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday de procéder avec les travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence de la directrice générale, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.3 Résolution N° CSET 24-06-104**Sunnyside Elementary School – Remplacement de l'unité 10 tonnes (HVAC CLSC)**

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 41 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme RTB – Réfection et Transformation des Bâtiments 2022-23;

ATTENDU que le système de ventilation de la section CLSC de *Sunnyside Elementary School* doit être remplacé;

ATTENDU qu'une étude est en cours pour déterminer l'option la plus viable qui consisterait à remplacer le système de ventilation par des thermopompes;

ATTENDU qu'après avoir examiné les plans, la firme professionnelle désignée *Enerzam Inc.* a estimé les frais d'ingénierie à 15 000 \$;

ATTENDU qu'il est possible que des travaux de décontamination soient déterminés dans le cadre de l'étude, ce qui coûterait environ 8 000 \$;

ATTENDU que le coût du remplacement de l'unité de ventilation est estimé à 40 000 \$;

ATTENDU qu'en raison des contraintes liées au délai de réalisation du projet mentionné ci-haut, la présente résolution doit être présentée sur une base budgétaire pour un montant de 97 729 \$;

ATTENDU que le contrat sera accordé dès que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU que le contrat sera accordé dans le respect de l'autorisation du MEQ pour ce projet (contrat, honoraires et taxes inclus) et de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règles, etc.);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien de procéder avec les travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence de la directrice générale, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.4 Résolution N° CSET 24-06-105

Toutes les écoles – Inspection annuelle du système d'alarme incendie et éclairage

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a approuvé un budget de 105 461 \$ pour le projet mentionné ci-haut;

ATTENDU que cinq (5) compagnies ont été invitées de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU qu'une (1) soumission a été reçue par la Commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure indiquées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 105 461 \$ (incluant les taxes), a été reçue par la compagnie *Alarme Supérieur Sécurité Incendie Inc.*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau de procéder avec les travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence de la directrice générale, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.5 Résolution N° CSET 24-06-106

Alexander Galt Regional High School – Réfection du débarcadère et du stationnement

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 650 756 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme MDB - Maintien des bâtiments 2020-2021 Mesure : 50621;

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 318 718 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme MDB - Maintien des bâtiments 2023-2024 Mesure : 50621;

ATTENDU que sept (7) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU que six (6) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que le projet permettra de rénover le débarcadère et le stationnement;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 650 300 \$ (excluant les taxes), a été reçue par la compagnie *E.W. Excavation inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la firme professionnelle assignée *Les Services EXP inc.* a recommandé la compagnie *E.W. Excavation inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité, pour faire le travail au montant de 1 022 374 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme MDB – Maintien des bâtiments 2023-24 Mesure : 50621;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon de procéder avec les travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence de la directrice générale, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.6 Résolution N° CSET 24-06-107

Sutton Elementary School – Projet de serre

ATTENDU que *Sutton Elementary School* a fait plusieurs demandes de subvention pour la construction d'une serre;

ATTENDU que *Sutton Elementary School* a confirmé des subventions au montant de 104 866 \$ pour la construction de cette serre;

ATTENDU que trois (3) compagnies ont été invitées à soumissionner pour le projet;

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été reçues par *Sutton Elementary School* pour la date et l'heure indiquées;

ATTENDU que le projet permettra d'enseigner et de produire tout au long de l'année une grande quantité de légumes et de fruits pour approvisionner la cafétéria et la communauté y;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 99 975 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie *Athena Construction inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, l'architecte assigné Patrick Turner a recommandé la compagnie *Athena Construction inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité, pour faire le travail au montant de 114 947 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme RTB – Réfection et Transformation des Bâtiments 2023-24;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Nagle de procéder avec le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence de la directrice générale, le directeur des ressources matérielles et la direction de *Sutton School Principal* peuvent également signer.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité consultatif de vérification est **à déterminer**.

9.4 Comité consultatif des services éducatifs (ESAC)

La présidente du comité consultatif de l'éducation, M.E. Kirby a présenté la résolution suivante :

9.4.1 Résolution N° CSET 24-06-108 Politique sur la promotion des élèves

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) s'engage à assurer la réussite scolaire et la progression appropriée de tous les élèves;

ATTENDU que l'article 233 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que chaque commission scolaire établit les règles de passage de l'école primaire à l'école secondaire et du premier cycle au deuxième cycle du niveau secondaire, sous réserve des règles prescrites au régime pédagogique;

ATTENDU que la politique de promotion doit être conçue de manière à tenir compte de la diversité des besoins d'apprentissage et à fournir un environnement favorable aux élèves qui peuvent avoir besoin de ressources ou d'interventions supplémentaires;

ATTENDU que la CSET souhaite assurer l'équité, la cohérence et la transparence des décisions administratives à prendre en ce qui concerne la transition des élèves d'un cycle ou d'un programme à l'autre, tout en facilitant la continuité de leur apprentissage à l'intérieur et à l'extérieur des contextes scolaires;

ATTENDU qu'une version préliminaire de la politique a été présentée à la direction, au Comité central des parents, à l'ATA, à l'ETAA et au Comité consultatif de l'éducation spécialisée;

ATTENDU que les commentaires des différentes parties prenantes ont été prises en compte dans la rédaction de la version finale de la politique;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby que la politique sur la promotion des élèves soit adoptée et mise en place à compter du 1^{er} juillet 2024.

La date de la prochaine réunion de ESAC est est à **déterminer**.

9.5 Comité consultatif de communications

La présidente du comité consultatif de communications, H. Turgeon a mentionné que la date de la prochaine réunion est à **déterminer**.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien a mentionné que la date de la prochaine réunion est à **déterminer**.

9.7 Comité consultatif de transport

Le président du comité consultatif de transport, commissaire G. Holliday a mentionné qu'il espérait avoir une multitude de chauffeurs d'autobus pour tout le monde à l'automne. La date de la prochaine réunion est à **déterminer**.

9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La présidente de SEAC et commissaire, E. McKnight a présenté la résolution suivante :

9.8.1 Résolution N° CSET 24-06-109

Établissement et composition du comité consultatif de l'éducation spécialisée

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire E. McKnight d'approuver la composition suivante du Comité consultatif de l'éducation spécialisée, telle que recommandée par le Comité consultatif de l'éducation spécialisée :

| | |
|--------------------------|---|
| 25 parents | 3 enseignants |
| 1 personnel de direction | 1 agence externe |
| 2 professionnels | 1 représentant de la direction générale |
| 1 personnel de soutien | |

Adoptée à l'unanimité

La dernière réunion du SEAC a eu lieu le 12 juin 2024, au cours de laquelle nous avons présenté nos recommandations annuelles à la directrice générale, K. Mackey. Nous avons également assuré le suivi de la consultation sur la politique de promotion des élèves et discuté de la composition des membres pour l'année prochaine. La date de la prochaine réunion est prévue pour le 9 octobre 2024.

10. COMITÉ PARENTAL

La commissaire qui représente les parents, H. Turgeon a mentionné les sujets discutés à la réunion du 5 juin 2024 :

- Aperçu de l'année – présenté par la DG, K. Mackey;
- FCPQ (Fédération des comités de parents du Québec) vs RCPAQ (Regroupement des comités de parents autonomes du Québec) – discussion;
- Le bilinguisme avec la directrice des services pédagogiques – E. Lettner.

La date de la prochaine réunion du comité des parents est prévue pour le 9 octobre 2024.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants a mentionné les sujets discutés à la réunion du 6 juin 2024 :

- Recherche de nouvelles recrues – certains élèves reviennent, mais il faut remplacer ceux qui quittent;
- Aperçu de fin d'année – other schools will be visited for the Commitment-To-Success Plan;
- Horaire en place pour l'année prochaine;
- Participation des élèves du primaire;
- Enjeux environnementaux;
- CSAC expliqué;
- Sondages des écoles;
- Compte rendu des commissaires.

La prochaine réunion du comité consultatif des étudiants est prévue est **à déterminer**.

12. L'ACSAQ (QESBA)

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 14 juin 2024. Nous avons approuvé le budget et les frais pour l'année à venir. Nous avons besoin d'une collecte de fonds pour faire face aux dépenses juridiques continues. Nous prévoyons un jugement en cours d'appel cet automne, qui devrait encore une fois aboutir à la prolongation de la suspension de la loi 40 en attendant l'appel devant la Cour suprême.

Consultation des communautés à l'automne sur l'orientation de l'enseignement en anglais.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Commissaire J. Humenuik :

ACSAQ

En ce qui concerne la récente session de l'ACSAQ sur les élections, je suis perplexe, car je m'attendais à un récapitulatif et à des informations sur les élections, alors que cela ressemblait plus à un concours d'encouragement. Je me demande s'ils vont revoir le processus à un moment donné.

Président M. Murray :

Nous pensons que nous y parviendrons, mais pas en temps voulu. Un rassemblement a été confié à des organisateurs extérieurs à la commission scolaire et au groupe des commissaires. Nous avons trouvé que certaines informations n'étaient pas pertinentes et ne correspondaient pas à la réalité vécue. La plupart d'entre eux ont estimé qu'il s'agissait d'un grand succès. Nous devons les orienter.

Commissaire G. Barnett :

Eastern Townships Adult General Education (ETAGE)

- Leur projet éducatif sera prêt cet automne après une consultation et une réflexion approfondies pour les élèves plus âgés et les cohortes de plus de 7 ans.
- En ce qui concerne les statistiques d'ETAGE, la différence la plus frappante est l'augmentation de la francisation, qui passe de 95 en 2022-2023 à 613 en 2023-2024. Les cours en anglais sont passés de 14 à 113. L'enseignement à distance en dehors de la CSET est passé de 150 à 273. Il a été noté qu'il y a plus de transferts de jeunes vers ETAGE. Il y a aussi actuellement plus de problèmes de comportement.
- La Francisation est financée par le MEQ qui reçoit cet argent d'un autre organisme gouvernemental mais qui n'en a pas reçu récemment. Le MEQ finance la Francisation à ETAGE parce qu'il ne peut pas trouver assez de places pour ce programme. Il y a plus de 30 employés dans Francisation.
- ETAGE a adopté sa structure tarifaire. Les étudiants qui abandonnent ou quittent l'école pendant un certain temps devront payer 10 dollars par mois pour se réinsérer.
- Le budget a été revu, l'état final dépendant de la compensation de la francisation et d'autres sources.

Conseil d'établissement de *Lennoxville Elementary School (LES)*

- Ils envisagent de mettre à jour leur code de conduite et peut-être de déplacer les arrêts d'autobus pour des raisons de sécurité.

- Cette année, les listes de fournitures seront établies par cycle et non plus par niveau.
- L'année prochaine, il y aura cinq groups de prématernelle. Au service de garde, il y a en aura 78 réguliers à temps plein, 40 lors des journées pédagogiques et 3 pour seulement 3 jours par semaine.
- Le CE a alloué son budget au tutorat. Il est noté que Barb Custeau (épouse de Doug Sullivan) qui y travaillait, est décédée subitement.
- LES pilote l'éducation en plein air.
- Une clôture sera construite devant l'école comme mesure de sécurité pour les groupes préscolaires.

Conseil d'établissement *Alexander Galt Regional High School (AGRHS)*

- Les listes de prix de la cafétéria et des distributeurs automatiques ont été présentées. Un hamburger au poulet ou un hamburger se vend 3,50 \$, une bouteille de jus 2,00 \$.
- Galt loue périodiquement le gymnase et l'auditorium.
- Les collectes de fonds ont été les suivantes : Agrumes – 34 000 \$, Fromage Coaticook – 10,8 milliers, MacMillan's – 7.4 milliers.
- 25 sorties ont été approuvées. Ils étaient de nature très variée.

Président M. Murray :

Je tiens à exprimer mes condoléances collectives à la suite du décès de Richard Staple, ancien membre du district de Bedford. Il a grandement contribué à la remise des prix aux élèves de *Massey-Vanier High School (MVHS)* et a été un collecteur de fonds hors pair pendant sa retraite. Nous souhaitons exprimer nos condoléances à son épouse Lorraine et à sa famille.

14. ÉVÉNEMENTS À VENIR

Aucun.

15. CORRESPONDANCE

Le président M. Murray a mentionné qu'il recevait de la correspondance détaillant les élèves bénéficiaires de la bourse MVHS. Les commissaires reçoivent des lettres de remerciement de la part des élèves, notamment de Christopher Solomon. Les élèves écrivent aux commissaires pour les remercier de leur générosité et pour leur dire ce qu'ils comptent faire avec l'argent.

16. PÉRIODE DE QUESTIONSMegan Seline

Résidente de Knowlton :

Quelle est la date du Conseil des commissaires en août?

S. Champigny

Secretary General:

27 août 2024.

Megan Seline

Résidente de Knowlton :

Reconnaissance de l'excellence : est-ce que les commissaires participent à toutes les activités?

M. Murray

Président de la CSET :

Nous avons l'habitude d'assister le plus souvent possible.

Megan Seline

Résidente de Knowlton :

Je peux vous souhaiter un bel été?

M. Murray

Président de la CSET:

Oui, merci. À vous aussi, Megan.

17. GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

Aucune.

18. AJOURNEMENTTous les sujets ayant été épuisés, le commissaire C. Beaubien recommande d'ajourner la réunion à 8h48.

Shawn Champigny
Secrétaire général

Michael Murray
Président

SC/gm

25.06.2024